

AVANTAGES COMPARATIFS DU CANADA

Le Canada tire sa force de l'excellente réputation qu'il a acquise sur les marchés internationaux. La haute qualité, la diversité et le caractère exclusif de ses produits (p. ex., riz sauvage, sirop d'érable), ainsi que l'application de normes phytosanitaires et sanitaires strictes à la production, à l'importation et à l'exportation constituent les grands atouts du secteur canadien des produits agricoles primaires.

Des producteurs efficaces, soutenus par un excellent programme de recherche et de diffusion des connaissances, assurent des niveaux de production fiables. Bon nombre de secteurs de l'industrie reçoivent l'appui de puissants organismes et associations de producteurs, qui dans bien des cas sont disposés à participer activement aux activités de commercialisation et de promotion. Le projet de loi prévoyant un prélèvement obligatoire à la production, introduit récemment, devrait contribuer à assurer la sécurité financière des associations sectorielles.

Un système de transport efficace, notamment pour les produits en vrac, combinant l'expédition par conteneurs et en vrac, contribue à la compétitivité du Canada. Les entreprises canadiennes possèdent, dans les secteurs comme la transplantation d'embryons, un haut savoir-faire technique qui leur donne souvent un avantage concurrentiel.

Certains produits de floriculture et de pépinière, robustes et bien adaptés au climat canadien, sont très en demande dans le nord des États-Unis. Le dur climat canadien a aussi l'avantage de diminuer l'incidence des maladies chez les plantes et les animaux.

Le Service des délégués commerciaux d'AECI est à la disposition des exportateurs pour leur fournir de l'information commerciale, des conseils techniques, un soutien logistique, etc.